



Mercredi 05.06.13 | 46e année | No 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Bel été culturel

La taxe sur les spectacles a vécu! Le Conseil communal avait promis de lui faire un sort, le Conseil général lui a permis de tenir sa promesse. L'abolition de cet impôt autrefois considéré comme le droit des pauvres va dynamiser la vie culturelle à Neuchâtel. Notre ville retrouvera de l'attrait aux yeux de certains organisateurs de manifestations qui n'y venaient plus en raison d'une taxe qui renchérisait leurs frais. D'autres vont tout simplement baisser leurs prix et faire profiter le public de la suppression d'un impôt qu'il payait sans s'en apercevoir. Restait à préserver les intérêts des acteurs culturels actifs dans le domaine du cinéma. C'est chose faite et aucun d'entre eux n'aura à souffrir de la suppression de la taxe! Cette abolition redonne par ailleurs un peu de marge de manœuvre à l'exploitant des cinémas la ville confronté à d'importants investissements. Et c'est heureux car nous voulons éviter absolument que des salles ferment au centre-ville au profit d'un multiplexe en périphérie! Après une riche nuit des musées et une belle édition de Festi'neuch, l'été s'annonce radieux avec le NIFFF ainsi que les Jardins musicaux, à Cernier, et le Festival de jazz, à Auvèrnier, que nous avons décidé de soutenir également à compter de cette année. Bel été culturel à toutes et tous!

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Andreas Doering et Willy Fantin, fondateurs d'Heidi.com, se lancent dans un projet unique et novateur.

Heidi.com au centre-ville

Un laboratoire d'expériences de vente assorti d'un show room: tel se présente le projet novateur développé par Heidi.com et ses partenaires internationaux. L'entreprise neuchâteloise de vêtements urbains a prévu de s'implanter en fin d'année dans l'ancienne caserne des pompiers du faubourg du Lac 5. Le Conseil général se prononcera à la fin du mois sur une modification du plan d'aménagement communal y relatif.

Dans ce nouvel espace de vente, les clients pourront effectuer leurs achats sur des bornes interactives pourvues d'écrans tactiles. Les produits pourront être directement livrés à domicile. La boutique Heidi.com fera office de «flag-ship store», autrement dit, de navire amiral.

Des partenaires de choix

Le projet regroupe quatre entreprises internationales de renom, à savoir Samsung Chemical Europe, Samsung Semiconductor Europe, Zaha Hadid Architects et Archibrand Evolution SA. L'entreprise locale Inox Communication SA fait également partie de l'aventure. La boutique Heidi.com donnera l'opportunité à chacun des partenaires d'exprimer son savoir-faire. Ce nouveau concept d'espace de vente sera présenté durant les prochains mois dans plusieurs foires du design notamment à Londres et à Paris.

Soutien des autorités

Heidi.com a bénéficié de la collaboration de la Ville et du Canton de Neuchâtel. Selon les autorités commu-

nales, la venue de l'entreprise neuchâteloise apportera «une dynamique innovante et positive pour le centre-ville». Par ailleurs, la participation de Samsung Semiconductor pourrait déboucher à l'avenir sur des partenariats avec d'autres acteurs économiques de la place.

Décision du Conseil général

Le projet doit encore recevoir l'aval du Conseil général de la Ville de Neuchâtel. Celui-ci se prononcera en juin prochain sur une modification du plan d'aménagement communal, qui vise à transformer l'ancienne caserne du faubourg du Lac 5 en un espace commercial. Le Conseil communal sollicite un crédit de 325'000 francs pour la réaffectation des locaux (voir aussi en p. 16). (ak)



Le Conseil communal a nommé Olivier Arni à sa présidence pour l'année administrative 2013-2014.



L'inauguration de l'exposition «Home Sweet Home» aura lieu jeudi 13 juin à 18h30 au Musée d'ethnographie.



Quatre artistes proposent une balade en ville de Neuchâtel au travers de leurs illustrations.

Publicité



Voyagez avec la coccinelle

FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA

entreprise neuchâteloise à votre service depuis 1958

PROCHAINS SPECTACLES

1789 LES AMANTS DE LA BASTILLE à Genève

Vendredi 28 juin Car + billet 1^{er} cat.: CHF 180.-

FESTIVAL DE L'OPÉRETTE à Aix-les-Bains - Spectacles à 15h

Dimanche 7 juillet - « Carmen » de Georges Bizet

Dimanche 21 juillet - « La Grande Duchesse de Gerolstein » de J. Offenbach

Prix par spectacle: Car et billet 1^{er} cat. CHF 138.-

BASEL TATTOO

Mardi 23 juillet - spectacle à 21h30 Car + cat. A2/C2: CHF 146.-

Vendredi 26 juillet - spectacle à 21h30 Car + billet cat. A3/C3: CHF 140.-

ÂGE TENDRE ET TÊTES DE BOIS à Genève

Samedi 16 novembre - Spectacle à 14h30 - Dernière année!

Car + billet en gradins de face: CHF 139.-

SERGE LAMA à Lausanne

Samedi 23 novembre Car + billet 1^{er} cat.: CHF 136.-

ROMÉO ET JULIETTE à Genève

Dimanche 15 décembre - Spectacle à 14h -

présenté par le Moscou Théâtre Ballet et l'Orchestre de l'Opéra National de Russie

Car + billet 1^{er} cat.: CHF 185.-

MICHEL SARDOU à Genève

Dimanche 1^{er} décembre - Spectacle à 20h Car + billet 1^{er} cat.: CHF 180.-

MURIEL ROBIN à Genève

Vendredi 21 mars Car + billet 1^{er} cat.: CHF 146.-

Chèques REKA acceptés sur toutes nos courses

Tél. 032 855 11 61

voyages.favre@bluewin.ch • www.voyages-favre.ch



Ghielmetti
Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



proximité
confidentialité
efficacité

achat - vente - conseils

bureau de courtage commercial & immobilier

Vous cherchez ou vendez...

**un commerce,
une entreprise ou
un bien immobilier ?**

Contactez-nous pour un entretien en
toute confidentialité et sans engagement !

079 331 61 67

www.avec-proximite.ch

Demandez une
étude technique et
économique gratuite
et profitez de subventions
allant jusqu'à 30'000.-



Top Sun Energy



● Je Paie moins d'impôts.

● Je Produis mon courant électrique.

● Je Réalise un investissement rentable et sûr.

● Je Respecte l'environnement.



www.topsunenergy.ch
0848 000 470
2000 Neuchâtel





Dans ce numéro

Fête multiculturelle

Le Musée d'ethnographie et l'Institut d'ethnologie inaugurent jeudi 13 juin à 18h30 une exposition sur la migration. La soirée se prolongera par une fête multiculturelle.

Page 4

Taxe sur les spectacles

La Ville de Neuchâtel ne percevra plus de taxe sur les spectacles. Le Conseil général a accepté lundi soir de l'abroger par 24 oui, 4 non et 4 abstentions.

Page 8

Deux crédits acceptés

Les membres du Conseil général ont accepté lundi à l'unanimité les demandes de crédit relatives au renouvellement d'équipements à la Station d'épuration et à la reconstruction de la Ferme de la Rotte.

Page 9

Heidi.com à Neuchâtel



L'entreprise neuchâteloise Heidi.com se lance dans un projet novateur avec des partenaires internationaux. Rencontre avec Andreas Doering, cofondateur de la marque à la petite fille au visage rond.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 12 juin 2013.



L'exécutif a procédé à une nouvelle répartition des sections de l'Administration communale



Un président chasse l'autre: après Pascal Sandoz, c'est Olivier Arni (à g.) qui présidera le Conseil communal durant l'année administrative 2013-2014.

Olivier Arni, président du Conseil communal

Dans sa séance du lundi 3 juin, conformément aux dispositions réglementaires et protocolaires, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a nommé Olivier Arni à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2013-2014.

Olivier Arni a été élu au Conseil communal le 30 mars 2009, en remplacement de Valérie Garbani, démissionnaire, et est entré en fonction le 6 juillet de la même année. Il a été réélu le 13 mai 2012. L'élu du Parti socialiste préside pour la première fois le Conseil communal.

Proclamée élue membre du Conseil communal le 27 juin 2011 et entrée en fonction le 1^{er} septembre 2011, Christine Gaillard a, elle, été portée à la vice-présidence pour la première fois.

Au cours de la même séance, le Conseil communal a également procédé à la répartition des sections de l'Administration communale, compte tenu de l'élection d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat. Ces dispositions veulent répartir équitable-

ment les suppléances et les dossiers spécifiques entre les membres de l'exécutif.

Election complémentaire

L'Autorité exécutive a arrêté la date de l'élection complémentaire afin de repourvoir le siège laissé vacant au Conseil communal à la suite de l'accession d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat. L'élection aura lieu le dimanche 22 septembre prochain. Le dépôt des listes des candidates et des candidats est fixé au lundi 5 août à 12 heures.

Nouvelle dénomination des sections

Dans la foulée, le Conseil communal a adopté une nouvelle dénomination des sections de l'administration communale, objet qui relève de sa compétence. Conformément au Règlement d'administration interne de la ville de Neuchâtel, les sections sont regroupées en cinq directions, chacune placée sous la responsabilité d'un membre du Conseil communal. La nouvelle teneur de chacune des directions est la suivante:

- **Olivier Arni**
Urbanisme, Environnement, Mobilité
(Développement durable, Environnement, Transports)
- **Christine Gaillard**
Santé, Action sociale, Education
(Santé, Affaires sociales, Jeunesse et intégration)
- **Pascal Sandoz**
Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération
(Sécurité, Infrastructures et énergie, Agglomération)
- **Thomas Facchinetti**
Sports, Culture, Tourisme
(Sports, Culture, Tourisme)
- **Vacant**
Finances, Ressources humaines, Economie
(Finances, Ressources humaines, Développement économique).

 Le Musée d'ethnographie accueille une exposition dans le cadre du programme Neuchâtois

Dix ans de témoignages

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel s'associent pour présenter l'exposition «Home sweet home». Conçue par des étudiants, elle s'inspire des travaux de la journaliste indépendante, Valérie Kernen. L'inauguration se tiendra jeudi 13 juin à 18h30 et sera suivie d'une fête multiculturelle.

L'exposition «Home sweet home» se base sur le projet «Vivre ici en venant d'ailleurs» de Valérie Kernen. Depuis dix ans, la journaliste indépendante récolte des témoignages auprès de migrants. Plus de 100 nationalités différentes sont représentées dans les entretiens, qui illustrent la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise. Pour fêter les dix ans du projet, une équipe de sept étudiants et stagiaires du travail pratique d'ethnomuséographie propose une réflexion basée sur plus de 120 témoignages. Cette exposition s'inscrit dans le cadre du programme des manifestations Neuchâtois, qui promeut la diversité dans l'espace public.

Explorer le thème de la migration

L'équipe d'étudiants a sélectionné une série de témoignages, qu'elle a décidé d'explorer selon différents thèmes: le travail, la famille, les croyances, l'apparence, le déplacement et la com-



«Home sweet home» propose une réflexion basée sur 120 témoignages récoltés auprès de migrants. • Photo: sp

munication. Les récits de vie feront écho aux thématiques choisies à travers six installations. «Loin des récupérations politiques, des réponses partisans et des jugements à l'emporte-pièce trop souvent générés par ce sujet de

société qu'est la migration, il s'agit plutôt de révéler la complexité de ses problématiques en suscitant une réflexion sur les rapports entre les cultures à l'ère de la globalisation», détaille le MEN dans un communiqué.

« Le public aura l'occasion de découvrir des musiques cubaines, mexicaines et des danses africaines »

Fête multiculturelle

L'exposition sera inaugurée jeudi 13 juin à 18h30 au MEN en présence de la journaliste Valérie Kernen. Les visiteurs pourront dans un premier temps découvrir l'exposition. La soirée se prolongera par une fête multiculturelle. Des spécialités culinaires de différentes nationalités seront servies à l'occasion d'un apéritif dînatoire. Le public aura l'occasion de découvrir des musiques cubaines, mexicaines et des danses africaines. Un chanteur israélien donnera un concert et des contes animeront la manifestation. Des arbres à palabres donneront la possibilité aux visiteurs d'échanger avec des personnes ayant témoigné dans le cadre du travail de Valérie Kernen. Les témoins raconteront leur vécu et répondront aux questions du public. (ak)

«Home sweet home»: du 13 juin au 29 septembre au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17 heures. Mercredi, entrée libre. Renseignements sur www.men.ch.

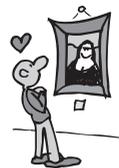
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve, de 8h à 22h, sa, de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».



Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 11 juin, 12h15, mardi du musée. Le Faubourg de l'Hôpital: l'architecture néoclassique – suivi d'une promenade au Faubourg. Visite ciblée de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens» par Elisabeth Crettaz-Stürzel, commissaire scientifique.

Jeudi 13 juin, 18h30. Sous l'œil du peintre Jules Jacot Guillarmod: Transylvanie et Valachie au XIX^e siècle. Conférence dans le cadre de l'exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste», par Dora Precup, assistante-doctorante à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre, expo-

sition «Hors-champs». Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 20 juillet, exposition Miklos Bokor «Paysage et présence de l'homme», peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, expo-

sition de Lindy Lyman «Worlds of Inspiration», peinture et collage. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 7 juillet, exposition «A la recherche de la bohème perdue». Ouvert me-di de 14h à 18h.

Divers

Jardin anglais, marché aux puces samedi 8 juin, de 10 à 17 heures.

L'Aubier (rue du Château 1), jeudi 6 juin, 20h, café citoyen «transN: quels enjeux?», avec la participation de Pascal Vuilleumier, Céline Vara, Fernand Cuhe et animé par Catherine Loetscher.

L'actualité culturelle

Théâtre Tumulte

Dimanche 9 juin, le Théâtre Tumulte présentera son spectacle d'humour et philosophie «Retour de la pensée magique dans un présent qui n'est pas un cadeau», conférence extravagante de Pierre Cleitman. A la manière d'un conte fantastique d'Hoffmann, avec le même tempo soutenu, cette conférence tout à fait improbable tire les leçons de l'étrange et sulfureuse rencontre du narrateur avec un violoniste à la virtuosité stupéfiante, doté comme Paganini d'une dextérité diabolique et d'un esprit particulièrement farceur. Une rencontre musicale hors normes au sein d'un univers magique et en même temps bien réel, peuplé de démons mélomanes et mégalomanes, de chimistes, d'alchimistes et de quelques métaphysiciens hallucinés. Une heure de déroute garantie. Sens obligatoire interdit. Un certificat

médical est fourni à l'entrée pour outrepasser les lignes blanches (sur demande lors de la réservation).

Théâtre Tumulte, rue E.-Borel 13, dimanche 9 juin, 17h. Prix: Fr. 25.-/ Fr. 20.-. Réservations au 032 725 76 00 ou tumulte@bluewin.ch.

Théâtre du Passage

La saison 2012-2013 vient de se terminer en beauté avec les joyeuses trouvailles du spectacle *Ficelles* et le Théâtre du Passage est déjà prêt à lever le rideau sur sa saison 2013-2014. De grands moments attendent les spectateurs: théâtre, danse, humour, cirque, musique, etc. Une programmation variée qui sera dévoilée mardi 11 juin. Tous sont les bienvenus pour prendre connaissance des prochains rendez-vous qui marqueront la scène du Passage dès le mois d'août prochain.

Théâtre du Passage, grande salle, mardi 11 juin, 20h. Entrée libre.

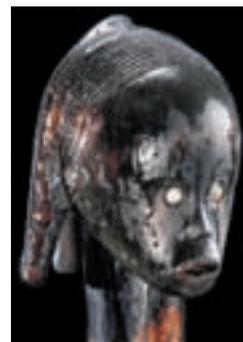
Google étend Art Project au MEN

Dès à présent, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) est lui aussi accessible en quelques clics sur Google Art Project. Des images Street View permettent de parcourir virtuellement certaines de ses galeries. Son directeur, Marc-Olivier Gonseth, est convaincu par ce partenariat: «L'équipe du MEN croit en la complémentarité des expositions qu'elle met en scène et des présentations virtuelles qui permettent de les valoriser à distance. Elle prône par ailleurs la circulation des connaissances comme forme élémentaire de partage du patrimoine dont elle a la garde. Le projet Google Art lui permet

de faire un pas de plus dans ces deux directions essentielles.» La tête de reliquaire fang «Eyema-Byeri» du MEN peut être admirée en Gigapixel, procédé photographique de haute résolution où chaque image contient environ sept milliards de pixels permettant d'étudier des détails invisibles à l'œil nu. Datant du tournant du XVIII^e siècle cet objet inédit a été rapporté à Neuchâtel en 1901 par Henri Trilles (missionnaire catholique). Son ancienneté, ses qualités plastiques exceptionnelles et ses larmes qui

coulent depuis plus d'un siècle en font un chef-d'œuvre incontesté.

<http://www.googleartproject.com/collection/musee-dethnographie-neuchatel/>



Quatre artistes proposent une visite de Neuchâtel au travers de leurs illustrations

Neuchâtel vue par 4 artistes

Marie-Anne Didierjean, Catherine Louis, Armande Oswald et Valérie Losa invitent le public pour une ballade dans les rues de la ville de Neuchâtel. Les quatre illustratrices ont sorti en mai dernier un ouvrage riche de 200 pages et de tout autant de croquis et autres aquarelles. «Allons voir Neuchâtel», ce sont quatre regards sur la cité, ses habitants, son architecture et son atmosphère.

Le livre contient des dessins, des peintures, des textes et des photographies sur le thème de Neuchâtel. La ville y est découpée en dix quartiers. Dans chacun d'eux, les quatre artistes ont choisi un bâtiment qu'elles illustrent chacune à leur manière. Le centre-ville, les rives du lac, le plateau de la gare, Serrières et tous les autres recoins de la ville ont inspiré les illustratrices.

Un immense travail

Ce projet a démarré en 2009. Catherine Louis et Marie-Anne Didierjean ont eu l'idée de faire un ouvrage commun sur la ville de La Chaux-de-Fonds. Fortes de cette expérience, les illustratrices ont remis le couvert pour un deuxième volume sur Neuchâtel. Pour ce projet, elles ont invité deux autres artistes, Armande Oswald et Valérie Losa. «C'était un immense travail. Nous avons fait toute la matière et ensuite on a bidouillé nos pages»,



De gauche à droite: Valérie Losa, Armande Oswald, Catherine Louis et Marie-Anne Didierjean. • Photo: sp

note Catherine Louis, instigatrice du projet. Et d'ajouter: «Nous avons mis deux ans pour sortir le premier livre et deux ans supplémentaires pour celui de Neuchâtel». La recherche de fonds a pris beaucoup de temps pour des projets aussi conséquents.

Cahiers pour enfants

Le projet n'est pas encore achevé. Catherine Louis et Marie-Anne Didierjean planchent encore sur la création de cahiers pour enfants. «Nous avons prévu de réaliser huit cahiers: six pour les musées de la ville de Neuchâtel, le Jardin botanique et une promenade médiévale dans la

ville», précise-t-elle. De format A4, ces huit cahiers compteront une dizaine de pages chacun. «Nous avons décidé de les séparer pour que les classes puissent en acheter un seul à la fois sans devoir prendre toute la collection», relève Catherine Louis. Les quatre artistes dédicaceront leur ouvrage cet automne en librairie. Les illustrations originales seront en vente de la mi-novembre à la mi-décembre au Théâtre du Passage. (ak)

«Allons voir Neuchâtel», éditions G d'Encre. En vente à la librairie Payot à Neuchâtel, au prix de Fr. 48.-. Renseignements sur www.editions-gdencre.ch.

Chronique culturelle



Le serpent de Carron

Vitrine mondiale de l'art contemporain, la Biennale de Venise s'est ouverte samedi dans la cité des doges. Notre pays y est représenté par l'artiste valaisan Valentin Carron qui expose dans le pavillon suisse un cyclomoteur Ciao, des instruments à vent écrasés en bronze, des blocs fenêtres qui rappellent l'architecture religieuse des années 50 et surtout un serpent en fer forgé de 80 mètres de long qui s'insinue dans tout le pavillon. Responsable de la présence suisse à Venise, Pro Helvetia explique que ces éléments sans lien apparent créent une atmosphère déroutante de remise en question et se résument à un discours élégant sur la difficulté à définir l'œuvre d'art et la sculpture. Le lien avec Neuchâtel? Carron a été choisi par un jury de sept membres désignés par Pro Helvetia dont le directeur du CAN, Arthur de Pury. La présence suisse à la Biennale se prolonge au Palazzo Trevisan degli Ulivi, au cœur de la vieille ville, dans lequel Pro Helvetia tient salon durant l'été et invite chacun à des échanges autour de l'art. Une excellente occasion d'aller passer une semaine à Venise, le matin sur la plage et le restant de la journée dans les jardins et à l'arsenal en compagnie des artistes!

Patrice Neuenschwander

Bonne route



GARAGE - CARROSSERIE
JEANNERET



Toujours une longueur d'avance !

2037 Montmollin 032 731 20 20

CARROSSERIE DE COLOMBIER

FCR



Tél. 032 841 45 45
 Natel 079 409 24 58

info@carrosserie-colombier.ch
 www.carrosseriedecolombier.ch

L'Utilitaire sur mesure



Autoloc
MOSSET
 032 729 35 45

GARAGE
C. Mosset
 032 729 35 35
 Rue des Parcs 147, Neuchâtel

HONDA
 The Power of Dreams



À partir de CHF 29900.-*

LE NOUVEAU CR-V
OUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS.
 Essayez-le, avec 2 ou 4 roues motrices!
 www.newcrv.ch

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
GARAGE DES JORDILS SA
 Route du Vignoble 13, 2017 Boudry
 tél. 032 843 03 23, fax 032 843 03 22, www.honda-neuchatel.ch

*CR-V 2.0i s = 2WD, 5 portes, 1997 cm³, 114 kW/155 ch, CHF 29900.-. Consommation mixte (80/1268/CEE): 7.2 l/100 km. Emissions mixtes de CO₂: 168 g/km (moyenne de tous les modèles neufs: 159 g/km). Catégorie de rendement énergétique : E (photo : CR-V 2.2 i-DTEC Executive 4WD, 5 portes, 2199 cm³, 110 kW/150 ch, CHF 44 900.-).



Projet Holistic

Une promenade didactique dédiée à l'Energie

Dans le cadre du projet Holistic, qui a pour but de réduire de plus de 20% la consommation d'énergies non renouvelables dans le quartier Mail-Maladière-Gare, de nombreuses réalisations techniques ont été menées dans les domaines de l'optimisation énergétique, du développement des énergies renouvelables et de l'assainissement des bâtiments. L'heure du bilan? Presque. Initialement, le projet devait se terminer en mai de cette année, mais une prolongation de 6 mois vient d'être octroyée par la commission européenne, permettant le déploiement d'une série d'actions complémentaires.

Cette prolongation permettra de mettre sur pied une formation pour les professionnels de l'énergie, afin de partager les connaissances et expériences acquises durant ce projet, et d'inviter le grand public pour une



Les deux nouveaux guides pratiques « en 10 étapes ». • Photo: sp

rencontre dédiée à la thématique des consommations d'énergies. Autre nouveauté, une promenade numérique sera proposée afin que le public et le

visiteur puissent découvrir les différentes réalisations, et pourquoi ne pas s'en inspirer. L'inauguration de ce parcours didactique aura lieu le 17 septembre.

Finalement, une brochure de synthèse de l'expérience verra le jour et sera présentée lors d'une conférence de presse en automne.

Parution de deux nouveaux guides

Une série de guides « en 10 étapes » a déjà été éditée, offrant aux propriétaires et locataires des conseils pratiques pour optimiser leurs consommations d'énergies : comment isoler son bâtiment, installer ses panneaux solaires ou réduire ses consommations d'électricité. Tout récemment, deux nouveaux guides sont venus s'ajouter à la collection : « Je change mon installation de chauffage » et « Je rafraichis passivement mes locaux ». Vous les trouverez sur le site internet <http://www.holistic-ne.ch>, ou en version imprimée auprès de l'association Ecoparc, faubourg du Lac 5.

D. Oswald

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs – Queen Kong Café, vendredi 7 juin, dès 22h, K-Nibal Crew, vernissage d'album de rap « La Morsure ». Prix: Fr. 5.-.
Samedi 8 juin, Mo ri tu ri 3 ••, Tattoo workshop. Ouverture des portes 17h. Concert à 22h (ouverture des portes à 20h). Entrée libre.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures (sauf fosse à plongeurs): 9h-20h (du 15 juin au 15 août: 9h-21h).

Piscine de Serrières
Fermée jusqu'à nouvel avis pour cause de travaux.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 29 mai à 20h, FC Serrières – Team Erguel, Juniors B2
Vendredi 31 mai, FC Espagnol, FC Hauterive, Vétérans
Samedi 1^{er} juin, FC Serrières, FC Cortaillod, Juniors E1
A 12h, Team Audax-Serrières – FC La Charrières, Juniors C
A 14h30, FC Serrières – FC Cortaillod, Juniors C1
A 17h, FC Serrières II – FC Marin, 2^e ligue
Dimanche 2 juin à 10h, FC Helvetia NE I – FC Bevaix II, 4^e ligue
A 15h, FC Serrières – FC Gruyère, Inters A



Terrain du Chanet I
Mercredi 29 mai à 18h15, Xamax – Team ANE, M12

Terrain du Chanet II
Samedi 1^{er} juin à 10h00, Xamax – Team ANE, M13

Stade de la Maladière
Samedi 1^{er} juin à 12h, Team NE Xamax /Bienne – Team Berne, M15
A 15h, Team NE Xamax/Bienne – Team Ticino, M18
Dimanche 2 juin à 11h, Neuchâtel Xamax 1912 – FC Sion II Bramoix, Féminine
A 16h, FC Bienne – FC Chiasso, Challenge League

Football américain Terrain du Chanet I
Dimanche 2 juin à 14h, Neuchâtel Knights – Midland Bouncers, Seniors



Le Conseil général supprime l'ancien droit des pauvres et renforce son soutien au domaine du cinéma

La taxe sur les spectacles passe de vie à

Autrefois appelée droit des pauvres, la taxe sur les spectacles passera de vie à trépas le 31 décembre. Le Conseil général a abrogé lundi l'arrêté qui autorisait la Ville à prélever 10% du prix des billets d'entrée aux spectacles et manifestations sportives. Conséquence de cette décision attendue depuis des années: un manque à gagner d'un demi-million de francs compensé par de nouvelles recettes provenant du casino. Avec le Conseil communal, le Conseil général a estimé que l'abolition de cette taxe désuète apporterait un bol d'air aux organisateurs de spectacles. Ce d'autant plus que les acteurs culturels oeuvrant dans le domaine du cinéma n'auront pas à souffrir de la disparition de cet impôt de consommation!

Le Conseil général a décidé par 24 voix contre 4 et 4 abstentions de supprimer la taxe sur les spectacles dès la fin de l'année. Il a également créé une série de subventions régulières en faveur d'acteurs culturels qui bénéficiaient jusqu'ici indirectement d'une partie du produit de la taxe. Par 27 voix sans opposition et 5 abstentions, il a augmenté à 100'000 francs (+50'000) la subvention communale au Festival du film fantastique (NIFFF) et créé une subvention de 6'000 francs

pour la Fête du cinéma. Les élus ont également décidé à une large majorité d'octroyer une subvention de 65'000 francs à la Lanterne magique et de 10'000 francs à Passion Cinéma. Par 22 voix contre 2 et 8 abstentions, les conseillers généraux ont fixé à 20'000 francs la subvention à la Fondation romande en faveur du cinéma (Cinéforum) qui soutient les réalisateurs de films neuchâtelois. Ce faisant, ils ont considérablement réduit la participation de la Ville à cette fondation, considérant avec le Conseil communal que le soutien aux réalisateurs relevait prioritairement de l'Etat.

Inégalité de traitement

Les élus populistes se sont opposés à l'abrogation de la taxe qu'ils considéraient toujours comme un outil fiscal moderne. Quelques rares représentants des autres groupes se sont montrés dubitatifs. Le restant des élus a appuyé les propositions de l'exécutif. La commission financière estimait dans sa majorité que la disparition de la taxe supprimerait une inégalité de traitement entre acteurs culturels. La taxe est restituée en toute illégalité aux syndicats intercommunaux et Expo.02 a conclu un forfait très avantageux alors que Cinépel paye plein tarif, a fait valoir Blaise Péquignot

(PLR) à l'appui de l'abolition de la taxe.

Convention pour le NIFFF

Sabrina Rinaldo Adam, pour le PS, a apporté l'appui de son groupe au Conseil communal. Elle a exprimé sa satisfaction de constater que l'exploitant des salles de cinéma de la ville allait réduire de deux francs le prix du billet pour les jeunes en formation jusqu'à 25 ans. Il s'agissait d'une revendication socialiste qui est exaucée. La porte-parole du PS a défendu le soutien financier communal à la Fondation romande pour le cinéma qui est la seule instance à laquelle les réalisateurs neuchâtelois peuvent s'adresser pour obtenir de l'aide! Le PS craint toutefois que la fin programmée du fonds cantonal pour le cinéma, qui ne sera plus alimenté par le produit de la taxe sur les spectacles encaissé à Neuchâtel, mette en péril le soutien de l'Etat au NIFFF. Il demande par le biais d'un postulat au Conseil communal de s'approcher de l'Etat afin de négocier une convention qui pérennise les subventions à ce festival.

Baisse des prix des billets

PopVertsSol est divisé par rapport à l'abolition de la taxe, a

expliqué Catherine Loetscher Schneider. Les élus POP de ce groupe pensent qu'elle conserve tout son sens. Les autres estiment qu'elle agit comme un frein vis-à-vis des organisateurs de spectacles. La représentante de PVS aurait aimé en apprendre davantage dans le rapport sur la création d'une fondation en faveur de la culture et du sport en rapport avec le casino. La taxe était payée par le public, il serait donc normal et indispensable que la population profite d'une baisse des prix des billets, a-t-elle estimé.

Bonne conscience bourgeoise

Le conseiller communal Thomas Facchinetti a rappelé que cette taxe avait été créée en 1919, à une époque où les bourgeois qui allaient au spectacle voulaient se donner bonne conscience vis-à-vis des ouvriers qui trimaient même le samedi! Le directeur de la culture et des sports a indiqué que le Knie allait réduire ses prix dès 2014 et que, pour le moins, les festivals et théâtres ne les augmenteraient pas dans les prochaines années. Quant à la fondation du casino, elle fait encore l'objet de négociations quant à la composition de son conseil de fondation dans lequel la Ville sera bien représentée. (pn)

Confronté à d'importants investissements, l'exploitant des salles de cinéma de la ville et principal payeur de la taxe, retrouve un peu de marge de manœuvre avec son abolition.



Le Conseil général donne son feu vert pour

Coup de jeune

Le Conseil général a approuvé lundi soir à l'unanimité la demande de crédit relative au renouvellement d'équipements à la Station d'épuration (Step). L'exécutif sollicitait un montant de près de 3,5 millions de francs pour donner un coup de jeune à l'infrastructure. Le législatif a encore accepté à l'unanimité le crédit d'un peu plus d'un million de francs destiné à la reconstruction de la Ferme de la Rotte. L'assemblée a également pris congé de l'ancien conseiller communal, Alain Ribaux.

Les groupes politiques se sont tous accordés sur la nécessité de changer les équipements de la Station d'épuration.

à trépas



Le groupe PopVertsSol a interpellé le Conseil communal au sujet de la vente du domaine de l'Abbaye de Fontaine-André.

Le domaine de Fontaine-André interpelle

Le Conseil général a traité en priorité lundi soir une interpellation PopVertsSol concernant la vente du domaine de l'Abbaye de Fontaine-André. Les interpellateurs ont souhaité savoir si la Ville comptait exercer son droit de préemption pour acquérir ce bien «d'une valeur patrimoniale inestimable». Le Conseil communal a informé l'assemblée du fait que l'Etat a renoncé à son droit de préemption. La Ville de Neuchâtel devra se prononcer jusqu'au mois d'août. «Aujourd'hui, tout est possible! Il y a un intérêt patrimonial énorme pour ce domaine. Il s'agit tout de même d'un investissement de plus de 5 millions de francs, sans compter les frais liés à l'entretien», a relevé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. Dès lors, deux cas de figure se présentent. Soit le Conseil communal présentera en urgence courant juin un rapport pour acquérir cet objet, soit il décidera de ne pas exercer son droit de préemption tout en veillant à garantir un accès public. Une rencontre est prévue ces prochains jours avec le potentiel acquéreur. (ak)

pour le renouvellement d'équipements à la Station d'épuration

ine pour la Step

La gauche a salué les initiatives prises par le Conseil communal en faveur des énergies renouvelables. «La Step est une infrastructure indispensable à la vie de tous les jours», a relevé le conseiller communal en charges des Infrastructures et Energies, Pascal Sandoz. Les collaborateurs de la Step gèrent quotidiennement leur infrastructure. Durant les travaux, ils participeront au montage et au démontage des installations. «Les collaborateurs occupent déjà une partie de leur temps à l'entretien de la Step. Leur participation aux travaux n'aura pas de conséquence sur les effectifs. C'est une question d'organisation. Il s'agira de fixer des priorités», a détaillé Pascal Sandoz.

Tourner la page

Le Conseil général a également donné son feu vert pour la reconstruction de la ferme de la Rotte, située à la Chaux-du-Milieu. Détruite par un incendie en septembre 2011, la bâtisse était occupée par une locataire et un agriculteur. Les différents groupes politiques ont regretté que la ferme soit reconstruite selon une typologie identique. Ils auraient profité de l'occasion pour l'améliorer. «Cette reconstruction permet de tourner la page. Il s'agit maintenant de repartir avec des conditions sereines», a conclu le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Discours d'adieux

A la suite de l'examen des rapports à l'ordre du jour, le Conseil général a fait ses adieux à Alain Ribaux. Le président du législatif, Fabio Bongiovanni, a prononcé un discours en hommage à l'ancien conseiller communal. Il a ensuite cédé la parole aux groupes politiques qui se sont tous exprimés sur Alain Ribaux et ses cinq années passées au sein du Conseil communal. Le conseiller d'Etat fraîchement entré en fonction a été félicité pour la qualité de son travail notamment dans le domaine des finances de la Ville de Neuchâtel. (ak)

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider:

Notre groupe s'est souvenu de ses vaines tentatives pour obliger les grands magasins à organiser une récolte aisée des déchets sur leur site. Nous avons pris l'habitude d'aller effectuer nos achats avec des cabas vides, et d'aller, séparément, à la déchetterie. Or, il serait bien plus économique et écologique de rapporter nos déchets là où nous les avons achetés – eh oui, nous payons aussi les emballages. Plusieurs grands magasins offrent de nombreuses places de parc et pourtant il faut aller à pied tout au fond du magasin pour y déposer uniquement certains déchets (pile, PE, etc.), les plus volumineux (verre, carton, plastique) n'étant même pas repris sur place. C'est injuste et il serait temps de reprendre ce sujet afin que le recyclage et le traitement des déchets soit moins « punitif » qu'il ne l'est actuellement. Nous allons y travailler.

Groupe Socialiste

Sabrina Rinaldo Adam: La taxe sur les spectacles, pouvons-nous lire dans le rapport du Conseil communal, est dépassée, puisqu'elle freine le dynamisme culturel qu'elle n'a plus le rôle qu'elle a pu avoir par le passé, à



Le groupe socialiste estime qu'une suppression pure et simple de la taxe n'aurait pas été satisfaisante sans avoir certaines garanties.

savoir, garantir des fonds pour la culture. C'est d'ailleurs pour ces raisons que dans la plupart des villes suisses, la taxe a déjà été supprimée.

Toutefois, pour le groupe socialiste, une suppression pure et simple de la taxe n'aurait pas été satisfaisante sans avoir certaines garanties. En effet, une partie de la taxe sur les spectacles

est reversée dans le fonds cantonal en faveur du cinéma. Avec une simple suppression de la taxe, le secteur du cinéma se verrait fortement pénalisé, d'où l'intérêt et l'importance de réintroduire les subventions directes, d'avant le fonds, destinées à des acteurs comme le NIFFF, Passion Cinéma, la Lanterne Magique, la Fête du cinéma. Cela permet de consolider et de pérenniser l'existence de ces acteurs culturels qui enrichissent la diversité de l'offre cinématographique fort appréciée par la population neuchâteloise.

Il est intéressant de rappeler également que les cinémas sont les plus gros contributeurs de la taxe et qu'en la supprimant, l'exploitant des salles obtient un gain non négligeable. A ce titre, nous sommes heureux de constater qu'en contrepartie, Cinépel s'engage à pratiquer des prix réduits pour les jeunes de moins de 16 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans. Cela nous réjouit d'autant plus que notre groupe avait déposé un postulat en septembre 2012 demandant un « tarif jeune » au cinéma.

Groupe PLR

Félix Gueissaz: Naguère, on ne parlait pas de la station d'épuration des eaux usées (STEP)... on la sentait. Depuis 14 ans heureusement, la couverture des bassins a réglé cet inconvénient. Désormais, on n'en parle plus qu'au Conseil général et c'est pour constater qu'elle fonctionne bien!

Le Conseil général a voté lundi soir un crédit pour permettre à la STEP d'améliorer ses capacités de production d'énergie, chaleur et électricité dans un très beau projet: produire de l'énergie dans la chaîne du renouvelable grâce à la « biomasse ».

Mais le diable se niche dans les détails. Que faire en effet de l'énergie thermique produite? Le choix a été fait de la mettre à disposition du chauffage à distance de Viteos, une chance que la STEP n'en soit pas très éloignée. Hélas, cette énergie renouvelable n'a pas beaucoup de valeur sur le marché, soit 3 centimes du kWh thermique; c'est mieux que rien bien sûr, mais ce n'est pas beaucoup!

Le paradoxe toutefois est ailleurs! L'électricité produite risque de ne pas être consommée sur place, mais d'être vendue à Swissgrid® pour toucher la subvention fédérale prévue pour cette énergie (RPC). C'est sur ce point que deux politiques s'opposent, la chasse aux subventions ou une démarche logique plus en adéquation avec une vision simplifiée de la gestion de l'électricité. Consommons ce que nous produisons et achetons ce qui nous manque et tant pis pour les subventions, telle est ma position.

Pour le reste, toujours sur le versant écologique, le dossier soumis par le Conseil communal à son législatif mentionne brièvement la question des micropolluants. Cette question est d'une très urgente actualité. Tôt ou tard, il faudra aussi qu'on en débattenne. Je m'y engage.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président

Y compris le président, 33 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Greillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Baptiste Humi (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Grégoire Oguey (Soc), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M^{mes} et MM. et Nicole Baur (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Martine Docourt Ducommun (Soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (Soc), Jean Dessoulavy (PLR), Vincent Pahud (PDC), Julien Spacio (PLR),

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

A propos...



Un coup de fil...

... n'est pas si facile! A témoin le chat qui était utilisé pour livrer illégalement des téléphones portables dans un camp de prisonniers situé dans la République de Komi, au nord de la Russie. La chasse a été couronnée de succès et de nombreuses illustrations de cette «mule» éphémère, bardée de téléphones et de ruban adhésif comme costume d'apparat ont été diffusées. Plusieurs tentatives d'introduire des objets illicites dans l'établissement avaient, certes, mis la puce à l'oreille des surveillants, mais ces derniers ont bien dû reconnaître la créativité des auteurs de ce nouveau coup. L'histoire ne dit pas à qui la facture devait être adressée. On sait cependant que le téléphone est un outil qui nuit beaucoup à la communication: grâce au téléphone on a de moins en moins besoin de se parler...

Rémy Voirol

Cinéma Minimum

Avant la pause estivale en juillet et août, le programme du Cinéma Minimum de ce mois de juin proposera:

- **Mercredi 5 juin**
L'esquive
De Abdellatif Kechiche (France), 2003
- **Mercredi 12 juin**
Augustine
De Alice Winocour (France), 2012
- **Mercredi 19 juin**
Les papillons noirs
De Constantin Bojanov (Bulgarie), 2011
- **Mercredi 26 juin**
Programme à définir

Tous les films sont projetés à 20 heures, au Queen Kong Club – Case à chocs, quai Philippe-Godet 20. Informations sur www.case-a-chocs.ch.

Les projections reprendront en septembre.

Prix: Fr. 12.- (tarif normal) / Fr. 10.- (tarif réduit) / Fr. 6.- (membres de soutien).

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la rue Arnold-Guyot, article 14493 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Virginie Huguellet et Gilles Sandoz.

Demande de Monsieur Philippe Clot, d'un permis de construire pour la création d'un jardin d'hiver non chauffé 50, chemin de la Caille, article 7053 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Sandro Pacifico, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci architectes Sàrl), d'un permis de construire pour l'extension du bâtiment H au Quai Jeanrenaud 3, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Pierre Sandoz, architecte à Neuchâtel (Fovea architectes Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un couvert démontable pour l'usage hivernal de la terrasse 1, quai Louis-Perrier, article 5123 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Messieurs Raphaël Lambelet et Vincent Steudler.

Demande de Monsieur Marcel Neuhäus, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la création d'une fenêtre dans la tourelle et la pose de 3 velux en toiture de l'immeuble 2, avenue du Mail, article 9026 du cadastre de Neuchâtel.

Conférence au Lyceum Club

Mardi 11 juin à 20 heures, le Lyceum Club recevra Mady Jeannet, D^r en psychologie et psycho-thérapeute-psychanalyste pour une conférence publique sur «**L'identité au fil du temps**».

Après un rapide survol des étapes successives de la construction de l'identité, passant par l'identification et les remaniements de l'adolescence, elle poursuivra en évoquant ses développements et ses aléas. *L'identité au fil du temps*: les temps, le monde qui changent, mais aussi les âges de la vie. L'identité, confrontée aux expériences heureuses comme malheureuses, éventuellement réinterrogée dans un cadre psychothérapeutique, ne trouverait-elle pas la possibilité de son plein accomplissement dans la vieillesse?

Prix: Fr 12.-, membres du Lyceum Club Fr. 8.-, gratuit pour jeunes en formation.

tre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Odile Hirschy.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la transformation des combles et l'aménagement de 2 appartements 4, avenue du Premier-Mars, article 2109 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Divermois.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour l'agrandissement et la transformation d'une maison familiale, et la construction d'un couvert à voitures 14, chemin du Réservoir, articles 8136 et 8259 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Les plans peuvent être consultés du 7 juin au 8 juillet 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit relative au renouvellement d'équipements à la Station d'épuration,
- concernant une demande de crédit pour la reconstruction de la ferme de la Rotte 1,
- abrogeant le règlement communal concernant la taxe sur les spectacles et autres divertissements, du 29 décembre 1947,
- concernant l'augmentation de la subvention au Festival international du film fantastique de Neuchâtel,
- concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Fête du cinéma,
- concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Lanterne magique,
- concernant l'octroi d'une subvention en faveur de Passion Cinéma,
- concernant l'octroi d'une subvention à Cinéforum pour soutenir la réalisation de films (écriture de scénario, tournages, composition de musique),

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 3 juin 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 29 juillet 2013.

Neuchâtel, le 5 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Proclamation d'un conseiller général

Lors de sa séance du 29 mai 2013, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Edouard Jeanloz, 1^{er} suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, en remplacement de M^{me} Valérie Cousin, démissionnaire.

Neuchâtel, le 29 mai 2013.

Conseil communal



La chronique « passion verte » de...

La vague bleue

Luc
Vincent



La glycine est une remarquable plante grimpante qui est en fleurs en ce moment. Partons à la découverte de ces magnifiques fleurs qui ont beaucoup inspiré des artistes du monde entier.

On trouve une dizaine d'espèces de glycines qui poussent dans le sud-est des Etats-Unis ainsi qu'en Asie orientale. De récentes découvertes de fossiles en Chine attestent de la présence de glycines sur terre, il y a déjà 10 à 11 millions d'années.

C'est le naturaliste anglais Thomas Nuttall (1786-1859) qui a donné le nom latin de *wisteria* à la glycine en l'honneur du médecin anatomiste américain Caspar Wistar (1761-1818) qu'il a eu l'occasion de rencontrer en Pennsylvanie. Par contre, Thomas Nuttall, orthographe volontairement le genre *wisteria* comme ceci et malheureusement cela a créé une légère confusion; il arrive que dans certains livres plutôt anciens, le nom soit écrit *wistaria*.

En Europe, on a commencé à cultiver *wisteria frutescens* qui venait des



Etats-Unis, mais à partir de 1816, l'introduction de *wisteria sinensis* de Chine, avec son abondante floraison, a supplanté la première espèce.

Wisteria fait partie de la famille des fabacées, que l'on reconnaît facilement avec une fleur qui ressemble à

un papillon. Très mellifère, la glycine est visitée par les abeilles et s'il arrive que la corolle soit percée, c'est les bourdons qui se simplifient la tâche pour se régaler. Lorsque la fleur est fécondée, elle donne un joli haricot duveteux. Les longues tiges très

fibreuses peuvent servir à la fabrication de nattes et de tissus. Mais quiconque s'est tenu près d'une glycine, n'est pas resté insensible au parfum qu'elle dégage. Il peut être variable suivant les plantes. Cette douce odeur est à l'origine de son nom commun puisque glycine est tiré du grec *glick* = doux.

En Chine et au Japon, la glycine a toujours été un sujet pour les peintres et les poètes. Voici l'extrait d'un poème japonais de l'époque Nara (710 à 794):

« Ces vagues de glycines
Que j'ai plantées dans mon jardin.
Pour en faire un souvenir de vous. »
Yamabe no Akahito (700-736)

En Europe, les glycines ont inspiré le peintre Claude Monnet et bien sûr dans l'Art Nouveau plusieurs vases de Emile Gallé.

Dans le langage des fleurs, la glycine symbolise la confiance réciproque et l'amitié précieuse. Car comme il s'agit d'une plante grimpante, elle a besoin d'un support pour s'accrocher, mais il lui faut du temps pour s'adapter et donner sa pleine floraison, une philosophie toute asiatique.

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



La Cité Suchard est construite entre 1886 et 1901 par l'entreprise chocolatière du même nom à Serrières, au bord du lac. Les seize maisonnettes comprennent chacune deux à quatre logements et bénéficient d'un jardin et d'un bûcher. L'une d'elles pourtant sort du lot: destinée au contremaître, ce logement individuel se distingue par un décor soigné et un petit clocheton aujourd'hui disparu. Il reproduit ainsi clairement dans la Cité Suchard la hiérarchie existant au sein de l'entreprise. Photographie anonyme, vers 1900, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin



Les femmes peuvent changer le monde

Dans le cadre des événements Neuchâtois 2013, le groupe multiculturel de femmes, mandaté par le Service de formation de l'EREN, a préparé une soirée spéciale femmes

jeudi 13 juin à 19h30
Foyer du Temple du Bas

Cette rencontre aura pour thème «L'éducation des filles et garçons, un enjeu pour l'avenir». Et voilà la réflexion: Quelle est la responsabilité des femmes dans l'éducation? *Joumana Haddad*, une écrivaine libanaise, auteure de «Superman est arabe» parle d'un changement d'époque nécessaire qui peut relever du vouloir des femmes. Mais jusqu'où sont-elles prêtes à aller? demande-t-elle. Qu'elles soient mère, sœur, enseignante, politicienne, grand-mère, tante ou autre «ce sont elles qui ont le pouvoir de sauver les garçons et les filles des stéréotypes patriarcaux». Il s'agit d'éduquer les enfants qu'ils/elles aient le libre choix quel homme et quelle femme ils/elles voudront être. Comment arriver à cela? La discussion est ouverte, il y aura du travail à décortiquer les «habitudes», les «cultures», les «modèles» et les «besoins de conformité».

Une deuxième rencontre sur le même thème est prévue jeudi 19 septembre.

Soirée réservée aux femmes!

Avant l'été à l'atelier des musées

Pas question de s'ennuyer le mercredi après-midi! L'atelier des musées propose aux enfants des ateliers ludiques et intéressants avant les vacances d'été:

Musée d'ethnographie

Mercredi 19 juin - 14h-16h

Pour les 10-12 ans

Atelier «Recherche photographie pour expédition...»

Musée d'histoire naturelle

Mercredi 12 juin - 15h30-17h

Pour les 4-6 ans

Atelier «Animaux des montagnes»

Mercredi 19 juin - 15h30-17h

Pour les 7-10 ans

Atelier «Himalaya: la montagne en 3D»

Mercredi 26 juin - 14h-15h30

Pour les 4-6 ans

Atelier «Animaux des montagnes»

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch.

La Ville officielle

Votations fédérales

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»;
2. la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'Asile (LAsi),

le 9 juin 2013

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 7 mars 2013;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 8 avril 2013,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature**

et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 9 juin 2013 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 8 juin 2013 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 9 juin 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel de Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale l'initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple» ainsi que sur la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'Asile (LAsi). Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 9 juin 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.

Echos

■ Samedi 1^{er} juin, le Conseil communal a été représenté par Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, à la manifestation de clôture de la Quinzaine neuchâteloise.

■ Le Conseil communal a adressé ce jour ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Yvette et Charles Bernasconi-Jaques, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

dimanche matin 9 juin 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 7 juin 2013, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 29 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Programme cinéma pour la semaine du 5 au 11 juin

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

FAST AND FURIOUS 6

4^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 14h45, me au ma 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin.

LA GRANDE BELLEZZA

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO it s-t fr/all di 10h30.
Studio: VO it s-t fr/all me au ma 17h30.
Acteurs: Carlo Verdone, Luis Tosar, Sabrina Ferilli.
De Paolo Sorrentino.

APOLLO 2

GATSBY LE MAGNIFIQUE - 3D

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 20h. VO angl s-t fr/all ma 20h.
Bio: VF me au ma 15h, je au lu 20h30. VO angl s-t fr/all me, ma 20h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Tobey Maguire.
De Baz Luhrmann.

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 3D

4^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h15.
Arcades: VF me, sa/di 13h30.
De Chris Wedge.

L'ATTENTAT

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO all/fr me, ve au ma 17h45, di 10h45.
Apollo 3: VO all/fr je 18h30.
Acteurs: Ali Suliman, Evgenia Dodena, Reymond Amsalem.
De Ziad Doueiri.

THE CALL

1^{re} semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h.
Apollo 3: VF me au ma 20h30.
Acteurs: Halle Berry, Abigail Breslin, Morris Chestnut.
De Brad Anderson.

CARMEN - OPÉRA

Représentation unique. Pour tous
Jeudi 06.05 20h.
Avec Elina Garanca, Roberto Alagna, Barbara Frittoli.

APOLLO 3

LA CAGE DORÉE

7^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 16h30, di 11h.
Acteurs: Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud.
De Ruben Alves.

APRÈS LA NUIT

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO port s-t fr/all me, ve au ma 18h30.
Acteurs: Pedro Ferreira, Joao Nelson da Cruz Duarte Rodrigues.
De Basil da Cunha.

TAD L'EXPLORATEUR - 2D

8^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 14h30.
De Enrique Gato.

ARCADES

VERY BAD TRIP III

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h45, 18h, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all je 20h30.
Apollo 3: VO angl s-t fr/all ve/sa 22h30.
Acteurs: Bradley Cooper, Zack Galifianakis.
De Todds Philipps.

BIO

HANNAH ARENDT

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr me au ma 18h.
Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch.
De Margarethe von Trotta.

REX

AFTER EARTH

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, me au lu 20h30, ve/sa 22h45.
VO angl s-t fr/all 20h30.
Acteurs: Will Smith, Isabelle Fuhrmann, Jaden Smith.
De Shyamaian M. Night.

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 2D

4^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
De Chris Wedge.

STUDIO

AMOUR ET TURBULENCES

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 20h30.
Acteurs: Ludivine Sagnier, Nicolas Bedos, Jonathan Cohen.
De Alexandre Castagnetti.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.



Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Ligue neuchâteloise contre le cancer
(fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi
que mardi et jeudi après-midi, tél. 032
721 23 25, e-mail: lncc@ne.ch.

Ligue neuchâteloise contre le rhuma-
tisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis
(Maladière 35, case postale), tél. 032
722 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat
administratif et cours, tél. 032 913 22
77.

MCPN - Mouvement de la condition
paternelle de Neuchâtel et environs
(case postale 261, 2034 Peseux), soutien
et conseils dans les cas de divorce, tél.
032 841 72 01.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi 8 et
dimanche 9 juin

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène et cantate no 51, avec Clara
Meloni, soprano, Sylvain Tolck, trom-
pette et l'Ensemble Intercommunica-
zione.

Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge. Di à 18h, Thomass-

messe «Le Festin». Dès 19h, repas cana-
dien «amuse-bouche».

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour le recueillement.
Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa à 18h, culte avec sainte
cène et Parole & Musique «Au travers
des murs...» avec Hélène Conrad, vio-
lon baroque et Robert Märki, orgue.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h,
messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage:
pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 18h, messe.

L'instantané de Stefano Iori...



... le tour en ville

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



Heidi.com développe un projet novateur avec quatre entreprises internationales de renom

Révolution dans le monde de la vente

La société neuchâteloise Heidi.com prévoit de s'implanter au centre-ville d'ici la fin de l'année. Elle a élaboré avec ses partenaires - Samsung Chemical Europe, Samsung Semiconductor Europe, Archibrand Evolution SA et Inox Communication SA - un projet innovant, qui consiste à créer un espace de vente alliant le virtuel et le physique. Les entreprises partenaires utiliseront ce lieu unique comme carte de visite. Rencontre avec Andreas Doering, cofondateur de la marque de vêtements urbains, Heidi.com.

En quoi consiste votre projet plus concrètement ?

Le projet est divisé en deux parties. D'un côté, nous proposons des modules de vente interactifs. Ils comprendront à la fois des articles physiques ainsi que nos collections complètes via Internet. Ces bornes permettent de gagner de la place, de limiter les risques financiers et d'élargir le choix. Elles seront dévoilées dans plusieurs foires du design ces prochains mois à Londres, Paris et Düsseldorf. L'autre partie du projet consiste à implanter un flag-ship store dans l'ancienne caserne des pompiers au faubourg du Lac. Il s'agira d'un véritable laboratoire d'expériences de vente. Un show room sera également aménagé.

Comment se présentera ce nouvel espace de vente ?

Tout ce que je peux dire pour le moment c'est que Zaha Hadid Architects a choisi le thème des montagnes et de l'eau. Les architectes travaillent actuellement sur l'essence de la Suisse.



Willy Fantin (à gauche) et Andreas Doering (à droite), fondateurs d'Heidi.com, se lancent dans un projet unique et révolutionnaire.

Des montagnes se présenteront à l'envers au plafond. L'ensemble sera complètement modulable. On gardera par exemple l'idée des portes coulissantes. L'entrée du magasin pourra changer d'endroit tout comme le reste du mobilier. Nous avons également prévu des espaces pour accueillir toutes sortes d'événements insolites.

Comment y fera-t-on ses emplettes ?

Dans la vente, il existe des magasins en nom propre et des enseignes multimarques. Celles-ci ont besoin de renouveau. Elles ont souvent peur d'acheter toute une collection. Avec les bornes interactives que nous proposerons, il y aura des produits physiques, mais aussi un écran tactile qui permettra de passer commande on-line. Au final, il y aura aussi un gain pour les magasins, qui n'auront plus à

prendre des risques en achetant toute ou partie de nos collections.

Comment est née la collaboration avec vos différents partenaires ?

Nous avons été contactés l'été passé par la promotion économique neuchâteloise. Archibrand Evolution qui venait de s'installer à Neuchâtel cherchait des partenaires. Archibrand a amené Samsung Chemicals, qui a à son tour attiré Samsung Semiconductor ainsi que Zaha Hadid Architects. Il était évident pour nous d'impliquer Inox Communication.

Quel intérêt ont ces entreprises à prendre part au projet ?

Leur intérêt est clair. Elles acceptent de mettre leur marque en jeu pour expérimenter différentes manières de concevoir un espace de vente. Ces entreprises auront également un point de chute pour montrer leur talent. Des architectes suisses pourront venir voir les travaux de Zaha Hadid Architects. Le bureau londonien voulait poser un pied en Suisse. Son projet, développé dans le cadre d'un concours à Bâle, a été balayé par un référendum. Ils avaient besoin d'un autre projet. Samsung aura l'occasion de dévoiler ses nouveaux écrans, sa technologie led et ses nouveaux systèmes de lumière. Quant à l'entreprise Archibrand, elle montrera son savoir-faire au travers du magasin.

Qu'attendez-vous de cette aventure ?

On souhaite passer la 3^e vitesse ! Faire de notre petite marque nationale, une marque supra nationale. Le fait de

s'associer à des partenaires de renom nous offre un rayonnement tout autre. On a aussi envie de montrer que c'est possible de réussir dans la mode, même en venant de Neuchâtel. Notre marque a l'ambition de véhiculer des valeurs positives non sectaires.

Combien coûte un tel projet ?

Nous sommes encore en train de le chiffrer. Heidi.com prendra en charge le coût des travaux de construction et la Ville de Neuchâtel transformera à ses frais l'ancienne caserne des pompiers en un local commercial (NDLR : sous réserve de la décision du Conseil général). Nos différents partenaires mettent à disposition le matériel et les technologies.

Quel est le rôle de la Ville de Neuchâtel ?

La Ville de Neuchâtel a déjà eu la gentillesse de nous écouter. Elle a tout fait pour que les procédures liées aux différents délais avancent rapidement. En nous aidant, la Ville fournit des efforts pour revitaliser le centre-ville. C'est un contribuable de plus pour la commune et certainement la création de nouvelles places de travail. Les autorités possèdent également un intérêt à voir Samsung s'investir dans ce projet. Si l'entreprise venait à s'installer sur le territoire communal, il y aurait des retombées très positives pour Neuchâtel. Des collaborations pourraient notamment voir le jour avec les différentes entreprises du domaine micro-technique déjà établies ici.

Anne Kybourg



Les différents partenaires du projet. De gauche à droite: Olivier Arni, Ville de Neuchâtel; Gian Filippo Riva, Archibrand Evolution SA; Fabian Hecker, Zaha Hadid Architects; Willy Fantin et Andreas Doering, Heidi.com; Jürgen Lammers, Samsung Chemical Europ GmbH; Thomas Arenz, Samsung Semiconductor Europ GmbH; Alain Barbal, promotion économique neuchâteloise; Lats Kladny, Inox Communication SA.



Au-delà des frontières

Andreas Doering et Willy Fantin ont fondé en 2003 Heidi.com, marque de vêtements urbains. Les deux beaux-frères ont commencé par vendre leurs produits sur le net avant de les distribuer dans de nombreux points de vente en Suisse, mais également à l'étranger. Basée à Saint-Blaise, l'entreprise neuchâteloise compte une équipe de huit personnes. Avec ce projet unique et novateur, les co-fondateurs de la marque à la petite fille au visage rond espèrent bien étendre les ventes de leurs articles au-delà des frontières helvétiques.